

Annexe C - Exemple d'Avis Juridique

[En-tête du Ministère de la Justice / Procureur Général]
[Adresse rue]
[Ville] [Pays]

[DATE]

Nordic Development Fund (Fonds Nordique de Développement)
P.O. Box 185
FIN-00171 Helsinki
FINLANDE
info.ndf@ndf.fi

Madame, Monsieur,

Objet : Avis juridique don N° [] [Nom du projet]

Je me réfère à l'Accord de Don entre [] (le « Bénéficiaire ») et le Fonds Nordique de Développement (le « Fonds ») en date du [] (l'« Accord ») en vertu duquel le Fonds a accepté de mettre à disposition du Bénéficiaire un montant de [] EUR (EUR []) (la « Don »). Les termes en majuscules utilisés dans le présent document qui sont définis dans l'Accord auront le même sens que celui indiqué dans l'Accord, sauf indication contraire dans le présent document. Cette lettre d'avis vous est remise conformément à la section 3.01 de l'Accord.

Aux fins de rendre cet avis, j'ai effectué des enquêtes juridiques et factuelles, des enquêtes de droit, y compris la [Constitution], et j'ai examiné des dossiers, documents, certificats et autres instruments que j'ai jugés pertinents ou nécessaires aux fins du présent document.

Pour arriver aux avis exprimés ci-dessous, j'ai examiné et utilisé les documents suivants :

- (a) une copie de l'Accord.
- (b) []

Compte tenu de ce qui précède, je suis d'avis, en tant que [Ministre de la Justice / Procureur Général] de [] que :

1. L'Accord a été dûment ratifié et dûment signé et remis au nom du Bénéficiaire et il lie juridiquement le Bénéficiaire conformément à ses modalités.
2. Le Bénéficiaire a obtenu toutes les autorisations, tous les consentements et permis et a pris ou fait prendre toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour permettre au Bénéficiaire de recevoir le don et d'exécuter ses obligations en vertu de l'Accord, et toutes ces autorisations, tous ces consentements et permis sont pleinement en vigueur.
3. À ma connaissance, le Bénéficiaire n'est pas en défaut aux modalités d'un accord ou d'une garantie à laquelle il est partie ou par laquelle il pourrait être lié, défaut qui nuira ou pourrait nuire à sa

capacité de s'acquitter de ses obligations en vertu de l'Accord, et aucun événement n'est survenu ou ne se poursuit qui constitue ou, avec la remise d'un avis ou d'un délai, ou des deux, constituerait un tel cas de défaut aux modalités d'un tel accord ou d'une telle garantie. Le Bénéficiaire ne contrevient pas non plus aux modalités d'un accord existant entre le Bénéficiaire et le Fonds.

4. L'exécution et la livraison de l'Accord par le Bénéficiaire et l'exécution de ses obligations ne violent et ne violeront aucune loi, aucun règlement, aucune ordonnance ou aucun décret auquel le Bénéficiaire est soumis ou résultant en une violation d'un accord ou d'une garantie à laquelle le Bénéficiaire est partie ou par laquelle il peut être lié.

5. La renonciation de l'immunité du Bénéficiaire à la section 9.05 de l'Accord est un acte valide et juridiquement contraignant de la part du Bénéficiaire.

6. La soumission du Bénéficiaire à un arbitrage final et exécutoire en [] en vertu des dispositions de la section 9.02 de l'Accord est une obligation valide et juridiquement contraignante du Bénéficiaire, opposable au Bénéficiaire en vertu de la loi de [].

En énonçant ce qui précède, je n'exprime aucune opinion autre que sur la loi de [].

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations,

[Ministre de la Justice / Procureur Général]